

SÉCURITÉ AU POSTE DE TRAVAIL



7h à destination des salariés des TPE / PME

Dispensée par des **formateurs expert** en **prévention des risques professionnels**



Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter en amont de la formation afin d'évaluer les possibilités d'adaptation ou d'accès à la formation

L'accès à cette formation ne nécessite aucun pré-requis.

SÉCURITÉ AU POSTE DE TRAVAIL

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À la fin de cette formation, le stagiaire doit être capable de :

1. **Identifier** les risques professionnels et **appliquer** les mesures de prévention adaptées
2. **Réagir** efficacement face à une situation dangereuse ou d'urgence, y compris un départ de feu, en appliquant les consignes de sécurité.

FORMATION EN INTRA : TARIF DISPONIBLE SUR DEMANDE

Cette formation est éligible à une prise en charge par votre OPCO

Délais d'accès : 3 semaines à compter de la signature de la convention (délai moyen de réception des accords de prise en charge de votre OPCO)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Fiche d'évaluation continue avec grille individuelle
- Test d'auto-évaluation d'entrée et sortie de formation

Informations pratiques:

- **Dates** : à définir selon vos disponibilités
- **Lieu** : formation dispensée au sein de vos locaux
- **Effectif maximum** : 10 stagiaires par session
- **Sanction** : attestation de formation nominative remise à chaque participant

Moyen pédagogique général :

- Apports théoriques et pratiques
- Supports visuels
- Études de cas et mises en situation
- Un mémento de synthèse est remis en fin de formation pour ancrer les acquis

Moyen pédagogique matériels et d'encadrements :

- Formation animée par un formateur expert en prévention des risques professionnels
- Supports visuels et documents pédagogiques
- Encadrement administratif assuré par le centre de formation



CONTENU DE LA FORMATION

Matin

Accueil des stagiaires

Analyse du besoin

Auto évaluation

MODULE 1 : Sécurité au poste de travail et prévention des risques professionnels

- Enjeux de la sécurité et cadre réglementaire
- Responsabilités de l'employeur et du salarié
- Identification des risques professionnels (chutes, coupures, brûlures, électricité, manutentions)
- Organisation sécurisée du poste de travail (ergonomie, circulation, rangement, signalisation, EPI)
- Sensibilisation aux gestes et postures
- Comportements sûrs et conduite à tenir en situation à risque

7H

Après-midi

MODULE 2 : Réaction aux situations dangereuses et risque incendie

- Identifier une situation dangereuse ou d'urgence
- Sécuriser la zone et alerter les interlocuteurs
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident
- Comprendre le risque incendie (causes, triangle du feu, classes de feu)
- Consignes d'évacuation
- Initiation à la manipulation des extincteurs



Auto-évaluation / Bilan fin de stage

Remise d'une **attestation pour chaque participant**





UN SERVICE EN 4 ÉTAPES



Premier contact téléphonique

Définition d'une date de rendez-vous à votre convenance afin d'échanger avec notre conseiller et d'identifier vos premiers besoins en formation



Rencontre avec notre conseiller

Un conseiller en formation se déplace dans votre établissement pour réaliser une analyse personnalisée de vos besoins et vous proposer des solutions adaptées à votre activité



Planification de la formation

Nous convenons ensemble des dates et modalités de la formation selon vos disponibilités et celles de vos équipes



Réalisation de la formation

Notre formateur intervient directement au sein de votre établissement pour dispenser une formation de qualité, en lien avec vos besoins et votre environnement de travail



Un conseiller formation est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire

Par téléphone : **01 60 61 43 02**

Par e-mail à l'adresse : **contact@multi-forma.fr**

Via notre site internet : **www.multi-forma.fr**

MAJ le 20/01/2026